



PROCES-VERBAL DU CONSEIL

Séance du 16 février 2006 – n° 1

Etaient présents :

Collège A

M. Michel FROMM qui avait reçu procuration de M. Christophe STRICKER
M. Patrick GIRAUDOUX
M. Jean-Michel HENRIOUD
M. Jacques JULLIAND
M. Philippe PICART
M. Jean-Michel QUENARDEL

Collège B

M. Pascale ADAMI
M. Jean-Pascal ANSEL
M. Gérard DUPUIS
M. Yann KERSALE
M. Oussama BARAKAT
M. Bruno TATIBOUET

Collège des IATOS

Mme Nadine CHAUVIN
M. Grégorio CRINI
Mme Patricia CYWINSKI

Collège des usagers

Mlle Alexia BERTHOD
M. Jean-Marc GROSJEAN
M. Nicolas PERNODET qui avait reçu procuration de M. Marc INACIO
Mlle Béatrice RONZI

Collège des personnalités extérieures

M. Marc DAHAN
M. André TRIPARD qui avait reçu procuration de M. Claude VERMOT-DESROCHES

Membres de droit

M. Joël BERGER
Mme Odile PETITJEAN

Excusés

M. Abderrazzak KADMIRI

Les Procès verbaux des conseils des 29 septembre et 10 novembre 2005 sont approuvés à l'unanimité.

En premier lieu sont évoquées les questions financières, puis les résultats sur l'évolution des effectifs.

1) Questions financières

La comparaison entre 2005 et 2006 des quatre critères d'attribution de la dotation globale de fonctionnement donne les résultats suivants :

1^{er} critère - Le fonctionnement des formations (tableau 1)

La comparaison 2005 et 2006 des effectifs et du nombre d'étudiants x h/e fait apparaître une baisse de 393 étudiants, ainsi qu'une différence de - 141 205 € en dotation.

2^{ème} critère – Compensation enseignants (tableau 2)

La comparaison des potentiels réels et théoriques et de leur compensation conduit à un écart de - 394 502 €.

3^{ème} critère – Compensation IATOS (tableau 3)

Le même calcul pour la compensation IATOS donne une différence de + 37 375 €.

4^{ème} critère – Les surfaces d'enseignement

Une différence de dotation de - 72 930 € de 2005 et 2006 apparaît en raison d'un calcul différent : les surfaces n'ont pas changé, mais on a diminué les surfaces d'enseignement et on a augmenté celles de la recherche, ainsi l'aide pour la logistique enseignement se trouve diminuée.

A la question de M. GIRAUDOUX sur la motivation du sens de cette nouvelle répartition, M. BERGER déclare qu'on aurait pu attendre la fin du quadriennal pour remettre à jour ces surfaces.

Au final, l'UFR ST n'a pas perdu la totalité de ces sommes, comme l'indique le document n°3, l'écart est de - 109 000 €. L'Université ayant obtenu un surplus de 400 000 € répartis entre services et composantes, l'UFR ST retouche 60 000 € en dotation globale de fonctionnement ; l'écart entre 2005 et 2006 n'est donc que de - 49 000 €.

M. BERGER ajoute que si rien n'est changé, la disparition des filières avec un h/e important, comme l'IUP (cf. tableau 5) va entraîner une baisse de moyens, bien que ces filières soient remplacées par des filières identiques, mais moins valorisées. Le système est mauvais.

M. GIRAUDOUX trouve que le constat est plus global, et que devant l'impossibilité d'agir sur le global, on peut agir sur la gestion des formations. Les IUP sont éteints, on n'a pas pu les maintenir sur le plan administratif, mais on aurait pu transformer l'IUP en master afin de garder les étudiants. Il ajoute que l'on doit s'interroger également sur la capacité que le système a à porter les formations ; sans secrétariat les filières ne peuvent "monter" et les projets restent moins ambitieux.

M. BERGER répond qu'un gros travail avait déjà été fait, et qu'il s'agit maintenant de travailler sur la carte des formations du prochain contrat quadriennal qui devra être déposé en décembre 2006. Il est question de faire des équipes pédagogiques qui intègrent tous les personnels, enseignants et IATOS pour faire l'accompagnement.

Mlle RONZI regrette que l'on ait cherché à valoriser des filières qui n'attirent plus, notamment la physique.

Après avoir déclaré qu'il faut bien chercher à maintenir les filières en difficulté, M. BERGER poursuit **par la répartition des crédits pédagogiques.**

Les crédits sont répartis selon le nombre d'étudiants inscrits dans les unités. Les étudiants ont jusqu'au 17 février pour faire leur inscription pédagogique ; les chiffres sont donc, à ce jour, pratiquement connus.

En ce qui concerne le taux par étudiant, M. BERGER propose de reprendre le même taux que l'an dernier.

M. QUENARDEL demande si dans un master très professionnel comportant un mois de stage de terrain, la dotation par étudiant (77€) ne pourrait pas être réévaluée.

M. BERGER lui répond qu'une subvention spécifique a été accordée au master géologie pour ce motif, et que la 1^{ère} année n'est pas considérée "professionnelle".

M. BERGER fait deux propositions pour l'attribution des crédits pédagogiques :

1) reprendre le taux 2005

Dans ce cas : en 2005, montant alloué : 209 806 € (avec ISIFC)

en 2006, montant obtenu : 169 236 €

soit - ≈ 40 000 €

2^{ème} proposition

On pourrait garder la somme inscrite au budget primitif : soit 149 632 €.

Ces propositions suscitent quelques remarques :

Mme ADAMI trouve choquant que ce soient les crédits pédagogiques qui emportent la baisse de la dotation.

M. Julliard déclare que pour 2006, cette solution ne pénalise pas les filières car la subvention par étudiant est la même, mais ce n'est pas une solution d'avenir. Avec cette tendance, on aura de moins en moins d'étudiants ; or une politique d'attraction des filières pour les étudiants est indispensable.

M. BERGER demande de réfléchir sur les passerelles possibles IUT/UFR, face aux écoles d'ingénieur qui ouvrent grand leurs portes il est nécessaire de prévoir des aménagements ; on pourrait retrouver un flux à injecter en milieu de cycle.

M. QUENARDEL s'étonne de la perte des surfaces d'enseignement, environ 6 000 m². On a, certes, perdu des étudiants, mais 20% des surfaces passant de l'enseignement à la recherche, c'est important, alors que les laboratoires de recherche n'ont rien constaté.

Il propose de faire une motion de protestation.

M. DUPUIS précise que le calcul des surfaces a été fait par le Directeur du Patrimoine. Le travail a abouti à des relevés précis, dont on doit tenir compte dans le calcul des moyens.

M. GIRAUDOUX : les locaux de recherche rapportent-ils plus que ceux d'enseignement ?

M. BERGER répond que les taux sont à peu près les mêmes (13€ le m², et 15 € le m²) et soumet la proposition au vote :

- enveloppe de 169 000 € de crédits pédagogiques

- motion de M. QUENARDEL

contre : 0

1 abstention

La proposition est ainsi adoptée.

2) Attractivité à l'entrée à l'UFR Sciences et Techniques (tableaux 6 à 12)

Ces chiffres montrent que l'UFR Sciences est de moins en moins attractive :

exemples : de 607 étudiants en Starter au 1^{er} semestre en 2002, nous sommes passés à 553 étudiants en 2005

La répartition starter ST (Sciences et Technologies), starter SVT (Sciences et vie et de la terre) est équilibrée (50/50) alors qu'il y a 10 ans elle était respectivement de 40/60.

La part des bacheliers est de 61% en 1^{ère} année, elle a diminué par rapport à 2002. Quant aux pourcentages de bacheliers S de l'académie, ils sont passés de 13,5% en 2002, à 11,6% en 2005. La part de tous les nouveaux bacheliers S étant de 54%.

Nous n'avons donc pas suffisamment de bacheliers S de l'académie en 1^{ère} année, alors qu'en Médecine/Pharmacie, il y a 1000 inscrits en 1^{ère} année pour 200 places en 2^{ème} année.

M. QUENARDEL pense que nous n'avons pas assez de moyens par rapport aux BTS, DUT et classes préparatoires.

Mlle RONZI souligne que les étudiants recherchent un travail et qu'on ne sait pas toujours valoriser les débouchés professionnels.

M. GIRAUDOUX déclare qu'il faut chercher à améliorer les chances pour les étudiants d'aller vers un métier qui les satisfasse, mais il ne faut pas se faire concurrence. Les étudiants recherchent la sécurité en passant par l'IUT, ils s'assurent ainsi d'un 1^{er} diplôme, avant de commencer des études longues en Sciences.

M. BERGER affirme que les étudiants s'inscrivant en Sciences réussissent aussi bien, malgré de moins bons moyens d'encadrement ; mais, fait sociologique, il constate que la science est vécue comme négative, et non plus comme une discipline qui apporte un progrès.

Pour faire la liaison entre lycée et université, il rappelle qu'a été organisé le concours "Faites de la Sciences" ; 19 établissements participent, une bourse de 300 € leur est allouée. Le forum et la remise des prix auront lieu le 1^{er} juin 2006. Il invite tous les membres du Conseil à y participer.

Sur le plan de l'attractivité, M. GIRAUDOUX ajoute que les étudiants n'ont pas de fierté à être à l'UFR ST, ils ont comme un complexe d'infériorité, dont il faudrait sortir. Une sensibilisation des enseignants est souhaitable.

Mlle RONZI confirme qu'une volonté existe, mais qu'on ne sent pas l'appui du corps professionnel.

Pour sa part, M. TATIBOUET trouve que les tuteurs sont fiers de leur parcours, et en parlent avec enthousiasme.

M. BERGER conclut par ces chiffres honorables :

Sur 624 bacheliers inscrits à l'UFR ST, il y a 17 mentions TB, entre 35% et 40% de mentions B et AB.

3) Réflexion sur les locaux et structuration

*** Etat des lieux**

Le schéma (13) récapitule les structurations recherche et enseignement des 8 dernières années :

- cession de 2 bâtiments : Képler et Bonnevaux

- déplacement de Neurosciences à Leclerc pour regrouper la biologie, inversement, les géologues sont passés de Leclerc à Propédeutique.

- Dans le bâtiment de Métrologie :

- calcul scientifique a rejoint les mathématiques au 3^{ème} étage

- Gap (automatique et productique) est passé au 2^{ème} étage

- le laboratoire de physique moléculaire a été déplacé de Propédeutique pour rejoindre optique et mathématiques
- On a regroupé la chimie :
 - de la rue Mégevand, sont venus le laboratoire de chimie (LCMI) dans les ex locaux de l'ENSMM et le laboratoire de chimie des eaux dans un bâtiment neuf.
- Le service imprimerie a été déplacé en DF
- la formation continue a libéré le 1^{er} étage du bâtiment K de Propédeutique pour s'installer à la MDE (Maison de l'étudiant).

Aujourd'hui (schéma 14)

La mise en place de parties "badgées", pour la non ouverture des locaux au public, en chimie va se poursuivre dans les locaux de mathématiques, électronique, physique moléculaire et optique.

Il reste d'importantes questions de sécurité à solutionner, car certaines parties de bâtiments ne sont plus aux normes et nous avons un avis défavorable à l'ouverture au public de la Commission de sécurité, sont concernés :

- l'aile M : non conformités importantes (coupe-feu, évacuations, désenfumage ...) mais cette aile sera complètement rénovée, les travaux débutant en 2007.

- locaux place Leclerc : injonctions très fortes. Il est écrit "vous mettez les personnes en danger".

Mesures prises :

1) enlever le maximum d'étudiants : cours déplacés dans les bâtiments route de Gray (un frein : l'amphi de Sciences naturelles, où l'électricité est à refaire)

2) ne plus utiliser les greniers

3) finir la mise aux normes de l'animalerie

4) installation d'une salle de congélateurs

5) transferts du Laboratoire de Biologie Environnementale, Jardin Botanique et Neurosciences dans un avenir proche

L'Université se désengage du Jardin Botanique en 2007 (3 personnes de la Ville, 3 personnes de l'Université y travaillent).

- En Métrologie, nous avons également un avis défavorable à cause des sous-sols (stockage et archivage : remise aux normes nécessaire)

- en Chimie : il faut mieux gérer les produits chimiques.

- 500 remarques sur l'électricité : ajouts de triplettes et doublettes prohibés

- pas de cartons au dessus des armoires

Travaux en cours ou prochainement en cours (schéma n° 15)

- la dispartion d'ATIBA et PHOTLINE (entreprise incubée) va libérer des locaux en DF

- vente envisagée des locaux place Leclerc

L'Etat pourrait réinvestir dans des nouveaux bâtiments : Temisciences pour y installer FEMTO Optique et LPMO. Ce qui permettrait au laboratoire de Microanalyses Nucléaires de s'installer en Métrologie dans la partie qui serait libérée.

- création d'un centre multimédia dans la partie K des locaux libérée par la Formation Continue : ceci est la priorité de l'UFR et est attendu ardemment depuis que l'ISIFC s'est vu attribuer des locaux dans l'aile L de Propédeutique

- réflexions sur l'aile M : nombre de salles de TP, stockage dans un bâtiment annexe ?...

Mlle RONZI demande quelles sont les salles de TD2 occupées par l'UFR ST.

M. BERGER répond que nous avons 4 salles de TD attribuées à

- Licence professionnelle

- Master biologie

- DU = MC2

- Master Chimie

M. GROSJEAN demande que l'inclusion de stage dans les nouvelles plaquettes soit possible.

M. Ansel lui répond que c'est réalisable à condition que le stage corresponde à une unité.

La séance est levée à 17 heures

La secrétaire de séance

Odile PETITJEAN